



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e ?

Dialogue avec le conseil de classe

Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Se connecter au service en ligne Orientation

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Le compte du représentant légal permet de formuler les choix et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève permet de lire ce que le représentant légal a complété.

Se connecter au service en ligne Orientation

[← Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Se connecter avec mon compte ÉduConnect, l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

Se connecter au service en ligne Orientation

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

**Accès aux services en
ligne dans le menu Mes
services.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services



| ⓘ Actualités

 Bourse de
collège ⓘ

🕒 Orientation

🕒 Affectation

 Fiche de
renseignements

Message de l'établissement

Sur la page d'accueil de Scolarité services choisir Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Se connecter au service en ligne Orientation

Bien préparer la rentrée 2024

De janvier à mars

Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.

Formuler les intentions d'orientation

Prendre connaissance de l'avis

PROCHAINEMENT

Du 5 avril au 27 mai

Vous pouvez consulter l'offre des formations.

À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(es) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.

Préciser formations et établissements

PROCHAINEMENT

D'avril à début juin

Avant le conseil de classe, vous indiquez les choix définitifs d'orientation. Après le conseil de classe vous consultez la proposition d'orientation et vous donnez votre réponse.

Formuler les choix définitifs

Répondre au conseil de classe

PROCHAINEMENT

À partir du 26 juin

Vous découvrez la formation et l'établissement retenus pour votre enfant et vous l'inscrivez dans son établissement.

Voir le résultat d'affectation

Inscrire

Accéder au service Orientation

Les étapes de l'orientation, l'affectation et l'inscription sont présentées pour préparer la rentrée 2024.

Le bouton activé indique l'étape en cours.

2023-2024

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Dialogue avec le conseil de classe

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des choix définitifs.

La réponse aux propositions d'orientation du conseil de classe pourra être donnée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Mes services



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#) .

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer sur les établissements et les formations envisagées après la 3^e.

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Mes services



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

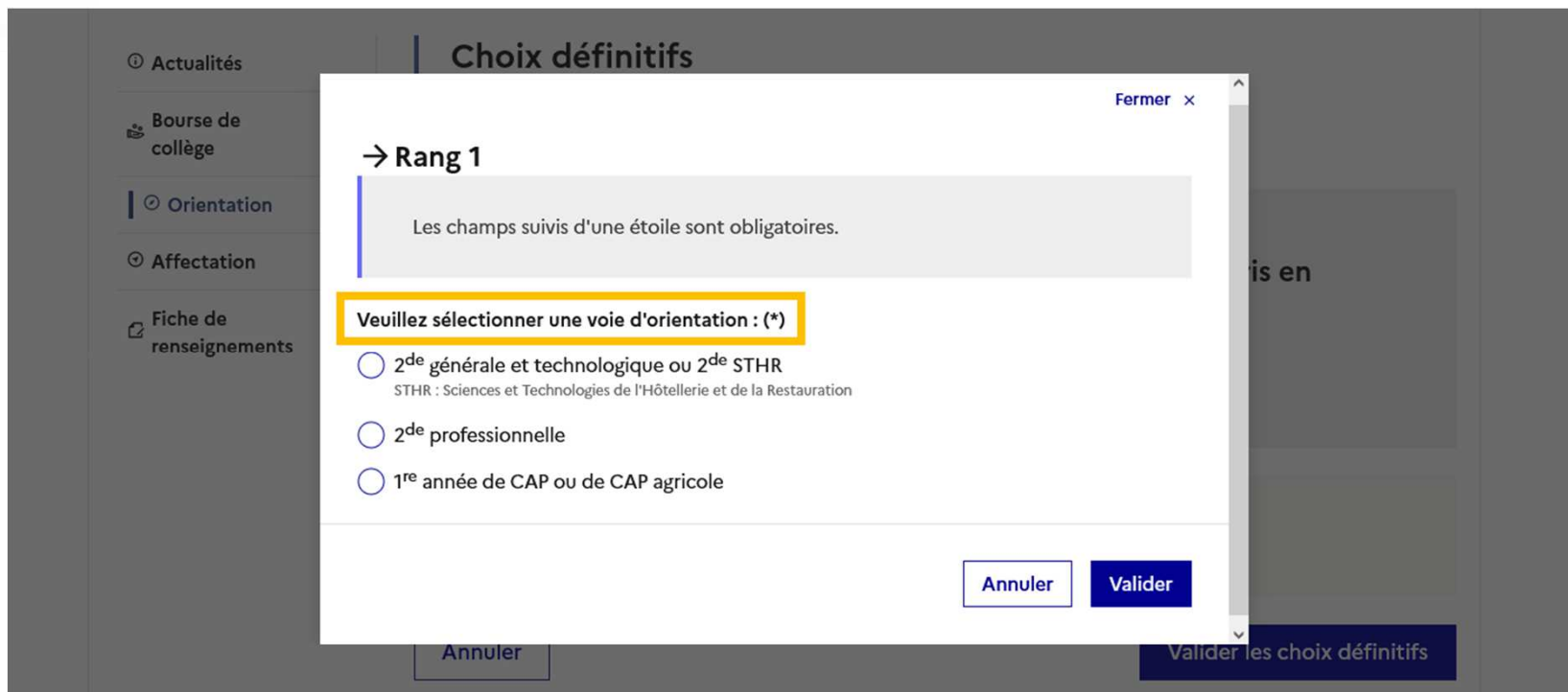
Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Demander sa voie d'orientation après la 3^e



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Valider les demandes d'orientation

**Les choix validés sont transmis
automatiquement à l'établissement pour le
conseil de classe.**

Valider les demandes d'orientation

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

↓

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Un courriel avec le récapitulatif des choix validés est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

Valider les demandes d'orientation

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Modifier les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Répondre aux propositions d'orientation

Répondre aux propositions d'orientation

Mes services



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.